

Achères

Aujourd'hui

MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE



LA CULTURE POUR TOUS

(LIRE DOSSIER P. 15/18)

ZAPPING | ZOOM | ACTUALITÉS | OXYGÈNE | TRIBUNES | CONSEIL MUNICIPAL |
COMMERCE | ARTISANAT | EMPLOI | VIE PRATIQUE/ÉTAT CIVIL |

OCTOBRE 2019 | N°105



03 | ÉDITO

04 | ZAPPING

08 | ZOOM

“Mois des retraités et des Aînés” : sous le signe du bien-être

10 | ACTUALITÉS

- Portes ouvertes du Point d'Accès aux Droits
- Don du sang : parce que chaque goutte compte...
- Le compostage : la Ville roule vers l'autonomie
- Restauration collective : le choix de la qualité
- Le CC. E. Leclerc recycle un million de bouteilles !
- Les cours d'alphabétisation reprennent

15 | DOSSIER

Achères : la Culture pour tous !

21 | OXYGÈNE

- Top départ pour le Skate Park !
- Portrait : « les Visions de Corinne Poplimont »
- L'écologie sur écran géant
- Les Crampons achérois : des activités à la carte !

25 | EMPLOI / FORMATION

- Forum emploi formation : ouvrez-vous de nouvelles opportunités
- “Weelodge” ouvre ses portes en centre-ville

26 | CONSEIL MUNICIPAL / TRIBUNES

31 | VIE PRATIQUE / ÉTAT CIVIL



| Sax, Pandora, CRC, Bateau Vivre, Centre culturel, bibliothèque multimédia : à Achères, la culture est POUR tous, PAR tous et PARTOUT...



| A Achères, le “Mois des personnes âgées” est l'occasion d'organiser des événements mais surtout de faire prendre conscience de la place et du rôle social que jouent nos Aînés dans notre société.



| La Ville et le CCAS ont fait le choix d'une nouvelle offre de restauration collective “bio” pour l'ensemble des écoles, centres de loisirs, agents municipaux et Achérois bénéficiant du portage à domicile.



INFOS +
Hôtel de Ville, 6-8 rue Deschamps-Guérin,
78260 Achères 01 39 79 64 00
www.mairie-acheres78.fr

Magazine d'information locale de la Ville d'Achères

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Marc Honoré
RÉDACTION: Marc Delbos, Audrey Stiti-Thirion, Nathalie Hiblot, Romain Tirot
PHOTOS: Marc Delbos, Marylou Nhari, Romain Tirot, Audrey Stiti-Thirion
RÉALISATION: Nathalie Hiblot, Marylou Nhari
IMPRESSIION: L'Artésienne
TIRAGE: 11 000 exemplaires sur du papier 100 % recyclé
RÉGIE PUBLICITAIRE:
LVC COMMUNICATION - Pascal Gauthier - 06 80 71 07 07



@Acheresofficiel



MairieAcheres



@acheresjeunes

VIE MUNICIPALE

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT (SUR RENDEZ-VOUS AU 01 39 79 64 05)

→ Marc Honoré, Maire
Conseiller délégué de la
Communauté urbaine
GPS&O.

→ Élodie Sornay, 1^{ère} adjointe :
Jeunesse, Politique de la
ville, Prévention, Sécurité.
Conseillère départementale.

→ François Dazelle, adjoint :
Finances.

→ Annie Debray-Gyrard,
adjointe : Solidarité,
Logement, Aîné(e)s.

→ Jean-Paul Demarez, adjoint :
Scolaire, Enfance, petite
Enfance.

→ Suzanne Jaunet, adjointe :
Urbanisme, Environnement,
Aménagement urbain, Cadre
de vie. Vice-présidente de
la Communauté urbaine
GPS&O.

→ Daniel Giraud, adjoint :
Travaux, Voirie, DSP (délé-
gation de services publics),
Transports, Commission
d'appel d'offres.

→ Véronique Forensi, adjointe :
Culture, Jumelages.

→ Pierre-Henri Bovis, adjoint :
Sports.

→ Gharib Naji, adjoint :
Développement économique,
Emploi.

→ Jean-François Demarez,
conseiller municipal,
délégué à l'Administration
générale et au Personnel.

→ Éric Suret,
conseiller municipal,
délégué aux Associations
et aux Animations.

TOUJOURS MOBILISÉS...



Depuis le 1^{er} septembre, nous sommes entrés en période pré-électorale. C'est une période charnière, où nous devons à la fois être mobilisés dans nos actions et prudents dans nos mots. Avec toute la discrétion à laquelle nous nous engageons en cette période si spéciale pour la Ville, il est important pour nous de rester mobilisés. À l'image de ces 5 années à votre service, nous restons à votre écoute et déterminés à faire avancer les projets déjà engagés.

Après une phase de concertation avec les habitants, le projet de nouvelle école a été validé. D'ici 2021, la nouvelle construction permettra d'accueillir les enfants du quartier de la Gare au sein de 7 classes supplémentaires. Symbole de la vitalité de nos instances citoyennes et participatives, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été élu par l'ensemble des élèves achérois. Porteurs d'idées et force de proposition, les 33 jeunes conseillers entament leur mandat avec comme ambition de faire bouger les choses pour la Ville et sa Jeunesse. À l'occasion des cérémonies du 11 novembre, vous aurez le plaisir de pouvoir faire leur connaissance (présentation officielle dans le magazine 106 de décembre) !

Être à votre écoute, c'est aussi savoir vous rassurer en vous donnant les clés nécessaires à la compréhension des événements qui ont marqué votre quotidien. Ainsi, suite à l'incendie du SIAAP en été dernier, une réunion publique a été organisée en mairie afin de répondre à vos questions et lever vos inquiétudes. Parallèlement, une enquête publique a été lancée sur le projet de Plan Particulier d'Intervention (PPI) destiné à « assurer la protection des populations, des biens et de l'environnement autour de certains sites industriels ».

Depuis plusieurs semaines, nous multiplions également les actions auprès des autorités compétentes pour que soit mise à l'abri la communauté de tibétains qui s'est installée en bordure de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, dans des conditions indignes. Face à une situation comme celle-ci, notre rôle est aussi de tirer la sonnette d'alarme : l'inacceptable ne doit pas être tenu sous silence.

... ET FIDÈLES À NOS TRADITIONS.

À quelques mois d'échéances politiques déterminantes, la vie achéroise ne doit pas pour autant être mise entre parenthèses. Fidèles à leurs traditions, les associations et structures de la Ville rivalisent toujours d'imagination et de dynamisme : Journées du Patrimoine, Fête du Céleri, tenues prochaines du Forum Emploi Formation et du salon d'Art "Visions", anniversaires de la bibliothèque multimédia Paul-Éluard puis du Conservatoire à Rayonnement Communal, et bien d'autres choses encore. Bref, une fin d'année à l'image de notre commune : vivante...

Fidèlement,
Marc Honoré
Maire d'Achères, Conseiller délégué

Fidèlement,
Marc Honoré,
Maire,
Conseiller délégué de la Communauté urbaine GPS&O

“MON PATRIMOINE, C’EST MA PLANÈTE”

Comme chaque année, les Journées du Patrimoine ont été l’occasion de découvertes, de rencontres et de partage. Placés sous le signe de la protection de notre environnement commun, les 21 et 22 septembre ont réuni les Achérois autour de lieux emblématiques dont certains étaient exceptionnellement ouverts au public...



JARDINS REMARQUABLES

C’est une première ! Le dimanche 22 septembre, plusieurs propriétaires de “maisons remarquables” (constructions classées au patrimoine achérois) ont ouvert leurs jardins au public. Organisé en collaboration avec l’association HR Ombres & Lumières, ce circuit a permis aux curieux de venir admirer les plus belles façades de la ville et les toiles de leurs artistes-peintre locaux dans un cadre 100% naturel !

PROJET INTÉGR@TERRE

Les 7 hectares du projet Intégr@terre ont été passés au peigne fin. Au programme : visite de la végéterie, des cultures, des vergers, des ruchers et des futurs aménagements hydrauliques. L’occasion de sensibiliser le public aux procédés de la permaculture et, qui sait, de lui donner envie de s’investir dans ce grand projet participatif..



CARRIÈRE GSM

UN DÉCOR QUASI LUNAIRE !

Présente depuis plus de 30 ans sur la Plaine d’Achères, la carrière GSM a permis à certains chanceux de venir percer ses secrets in situ. Concassage, ciblage, lavage, calibrage : tous les procédés de construction expliqués en mots et en actions par des professionnels.

BALADE CONTÉE

C’est bien connu, “Le patrimoine a une mémoire d’éléphant” ! Plus d’un Achérois a été intrigué par cette invitation lancée par la bibliothèque au parc Millet. Accompagnés par le conteur Gil de Lespada, les participants sont partis en balade sur les traces de Babar. Souvenirs d’enfance garantis...





DES MOUTONS POUR DÉSHERBER LES TALUS

Depuis le 18 septembre, Luigi et Mario, deux moutons noirs d'Ouessant, ont pris possession du talus situé le long du quai de la gare Achères-ville, côté parking relais. Leur mission : brouter l'herbe de cette parcelle en pente de 3 000 m². Un projet d'éco-pâturage mené par SNCF Mobilités qui fait de la gare d'Achères, déjà classée Haute Qualité Environnementale, la première à expérimenter ce dispositif dans les Yvelines.

TONY YOKA SIGNE À ACHÈRES

Le champion des super-lourds Tony Yoka, médaillé d'or aux Jeux Olympiques de Rio en 2016, a signé sa licence au B'O Boxing le 23 septembre dernier à la salle Jocelyne-Triadou. Il rejoint ainsi son père, ses deux frères et sa sœur qui sont déjà adhérents du club achérois. « *Nous allons l'aider dans sa conquête du titre mondial* », déclarent les responsables de la salle. Cinq jours plus tard, Tony Yoka a remporté sa première victoire sous la licence du club à Nantes. Nul doute que la notoriété du champion rejaillira sur le club et sur la ville.



73 ACHÉROIS MÉRITANTS

Vendredi 27 septembre, salle des Mariages, Marc Honoré, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, a remis leurs diplômes de la médaille d'honneur du travail à 73 salariés achérois. Le Maire, Marc Honoré, a invité les futurs retraités en manque d'activité à rejoindre les nombreuses associations achéroises en manque de bénévoles !



INAUGURATION DE L'ÉCO CAMPUS

Initié à la rentrée 2018, le projet d'éco campus du lycée Louise-Weiss a été récompensé le 27 septembre dernier, le jour où il célébrait la Journée du Développement durable. L'établissement achérois a obtenu le label E3D lui donnant accès au titre de lycée "éco responsable".

LES ÉCOLIERS MONTRENT L'EXEMPLE

Dans le cadre de la 22^e édition de l'opération "Nettoyons la nature 2019", initiée par les centres E. Leclerc, trois classes de l'école Frédéric Joliot-Curie (1 CE1 et 2 CM2) ont consacré la matinée du 27 septembre à ramasser les débris au parc Millet ainsi que sur le terrain de pétanque du Robinson et ses alentours. Cette démarche citoyenne et bénévole faisait suite à un travail en classe sur le tri sélectif, l'écologie, la protection de son environnement proche et les gestes à adopter.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ACHÉROIS

Samedi 28 septembre, Marc Honoré, le Maire de la Ville, a fait les honneurs de sa commune aux nouveaux habitants : diaporama de présentation en salle des Mariages, suivi d'une visite guidée des différents services et structures achéroises avec plusieurs haltes (bibliothèque, Sax, Espace Boris-Vian, centre culturel Jean-Cocteau).



CLOCA, UN TRIATHLON PAS COMME LES AUTRES

Samedi 28 septembre, à l'occasion des 50 ans du Cloca, trois sections de l'association - Athlétisme, Cycle et Tir à l'arc - ont imaginé une épreuve originale : un triathlon inédit composé d'une course à pied, d'un parcours en VTT et du tir à l'arc. Un mélange de disciplines surprenant qui a rassemblé des sportifs jeunes et adultes, tous animés de la même passion, autour de l'étang des Bauches.



FÊTE DU CÉLERI

Il y a des moments dans la vie d'une ville où tous les éléments se conjuguent pour le meilleur. Ce fut le cas dimanche 13 octobre, à l'occasion de l'édition 2019 de la Fête du Céleri. Ciel bleu, sourires, danses, artisans, associations : une journée radieuse et familiale comme les aiment les Achérois. Un clin d'oeil au passé et aux traditions maraîchères de la ville, mais surtout un formidable trait d'union entre les habitants et les générations.



CONCOURS DE SOUPES

Pour sa 1^{ère} participation, c'est l'association ELLSA qui a remporté la "Louche d'Or" du concours de soupe avec sa recette au... roquefort! De quoi conquérir l'estomac du jury et allécher plus d'un gourmand autour du stand.



CONCERT HOMMAGE

En fin d'après-midi, le spectacle hommage rendu à France Gall et Michel Berger a réuni les spectateurs, restés très nombreux pour reprendre à l'unisson les chansons du couple mythique de la chanson française.



MÉTIERS D'ANTAN

Tonnelier, tourneur sur bois, restaurateur d'armes anciennes, collectionneur d'outils de bûcheron, dentelier, propriétaires d'anciens tracteurs : ils étaient tous là pour nous faire faire un bond dans un passé, finalement pas si lointain que cela...



BALCONS ET JARDINS FLEURIS

Cette année encore, certains Achérois ont rivalisé d'imagination pour fleurir maisons et balcons.

Dans la catégorie Maisons fleuries : la résidence autonomie G.-Pompidou (1^{er} prix), Ingrid Momet (2^e prix), Pascale Buret et Nathalie Picard (3^{èmes} prix ex-aequo). Dans la catégorie Balcons fleuris : Martine Bornay (1^{er} prix), Paul Argyre (2^e prix) et Pascal Aube (3^e prix)



”
**Flore,
 91 ans,
 résidente
 depuis
 9 ans**

“
 Je ne regrette pas d'être venue ici, ça fait 9 ans que je suis en vacances ! Il y a de nombreuses activités et pour tous les goûts. Personnellement, je joue aux cartes, au loto, au scrabble et je cultive des légumes dans deux bacs



Prêts pour la rando santé® en forêt et après, une petite séance de tai chi ou de relaxation... c'est selon les goûts !

MOIS DES RETRAITÉS ET DES AÎNÉS

POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS AÎNÉS

Initiative exclusivement achéroise, le Mois des retraités et des Aînés est l'occasion pour la Ville d'amplifier la Semaine bleue annuelle en présentant un programme diversifié d'animations et d'activités. Les artisans de cette manifestation sont le CCAS et les acteurs des associations achéroises qui interviennent au quotidien au sein de la résidence autonomie Georges-Pompidou.

Lancée en 1951, la semaine consacrée aux aînés a considérablement évolué au fil des années. Cette nouvelle population, force de transmission et de contribution à la vie économique, sociale, culturelle et associative, est devenue une composante active et dynamique de la vie de la cité. Allant au-delà d'une seule semaine, la Ville d'Achères a instauré "Le mois des Aînés".

Ce mois est une des réponses de la Municipalité au bien-vieillir et au mieux-être de ses retraités. Toutes les animations de ce mois

d'octobre mais aussi celles organisées tout au long de l'année participent à rompre l'isolement et à créer des liens entre les générations. Cette année, le thème de la Semaine bleue était "Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons !" Un temps fort nous invitait à nous sentir tous concernés par le devenir de la Terre mais aussi à nous sensibiliser au vieillissement et aux liens intergénérationnels.

«Cela commence par être bien dans son corps», a complété la responsable de la résidence.

Une mise en pratique concrétisée par des ateliers santé (mémoire, relaxation, alimentation), une rando santé® en forêt, des séances de tai chi, de gym de maintien et de marche nordique au parc Millet.

**«Partage, convivialité,
 fraternité, solidarité»**

La convivialité était également au rendez-vous à travers les activités de chorale, tricot-crochet, de jeux de société (belote, tarot, rami, manille,



Christian,
64 ans,
Achérois,
résident
depuis
mars 2019

On s'y sent bien. La réputation de la résidence est bonne, il n'y a pas beaucoup d'établissements comme celui-là. Il perpétue l'esprit village d'Achères.
C'est un lieu vivant : repas régionaux, semaine du miel et barbecues permettent rencontres et partage.



| Cours de gym de maintien dans la bonne humeur avec l'association achéroise 3SA.



| L'atelier "Jardin bien-être" rencontre un beau succès. Ici, la préparation du muguet en avril dernier.

loto) et des sorties (Pandora, restaurant).

Plus largement, l'année est jalonnée de nombreuses activités organisées par la résidence, le CCAS, la Ville, les associations Loisirs d'Automne, Vermeil-service et Sport Santé Seniors Achères (3SA). D'autres se joignent également au programme annuel : sorties culturelles, ateliers bien-être au jardin, fêtes qui permettent de retrouver proches et amis.

Partage, convivialité, fraternité, solidarité, tous ces mots prennent leurs sens au regard du Mois des retraités et des Aînés proposé à la résidence autonomie Pompidou.

Info + CCAS 01 39 79 64 24/91 // Résidence autonomie G.-Pompidou 2, rue Jean-Jaurès / 01 39 11 35 50 / foyer-pompidou@mairie-acheres78.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, le miel des ruches de la Ville est extrait et mis en pots par les résidents de la Résidence Autonomie G.-Pompidou.

À cette occasion, les résidents reçoivent les enfants des écoles. Cet instant magique permet aux Aînés de transmettre la connaissance aux plus jeunes.



| Déjeuner en plein air à la Résidence à l'occasion de la Fête des voisins.

POINT D'ACCÈS AU DROIT

ENTREZ, C'EST OUVERT !

Connaître ses droits et obligations, défendre ses intérêts, être aidé dans ses démarches... Dans une société de plus en plus normée et procédurière où les litiges sont fréquents, chaque Achérois peut avoir besoin à un moment donné d'un conseil, d'un soutien, d'un accompagnement pour une démarche administrative ou des difficultés financières, familiales, juridiques...



Afin d'apporter à chacun une information de proximité dans le domaine juridique, social et administratif, la Ville d'Achères a créé une structure municipale s'appuyant sur les compétences précises et spécifiques des partenaires locaux : le Point d'accès au droit (PAD). Car si « nul n'est censé ignorer la loi », la complexité des situations vécues mais aussi celle de leurs réponses réglementaires et légales, nécessite une orientation précise, des intervenants

spécialisés, une information et un accompagnement individualisé. Avec près de 10 500 visiteurs l'an dernier dont 1 945 qui ont fait l'objet d'un accompagnement juridique, le PAD est une structure identifiée et très fréquentée qui réunit une vingtaine de partenaires. La journée portes ouvertes du PAD du 28 septembre a permis aux Achérois de découvrir les avantages de ce service et de rencontrer des professionnels.

► **Les principales missions du PAD, lieu d'accueil gratuit, permanent et confidentiel :**

- Informer sur les droits en matière de logement, de la famille, lutte contre les violences et les discriminations...
- Orienter vers des organismes, services ou professionnels chargés de mettre en œuvre ces droits par une consultation juridique (médiateur, avocat, notaire, huissier...).
- Aider pour accomplir les démarches administratives et assister dans la rédaction des courriers et actes juridiques.
- Assister les personnes au cours des procédures non judiciaires.

• **Horaires d'ouverture :** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Info + PAD 8, allée Simone Signoret (place du Marché) / 01 39 22 12 87 / pad-acheres78@wanadoo.fr / www.mairie-acheres78.fr/le-point-dacces-au-droit



SAEC aménage votre espace "Nature"

Création et entretien d'espaces verts
Dallages - Murets - Voirie
Installation d'arrosage automatique

361, route de Conflans - 95220 HERBLAY
 Tél.: 01 34 15 39 01 - Fax : 01 34 15 49 51
 Ligne directe : 01 34 15 59 99
 Mail : contact@saec95.fr - Site : <http://www.saec95.fr>





DON DU SANG

PARCE QUE CHAQUE GOUTTE COMPTE...

Le don du sang représente un enjeu majeur pour la santé publique. Les 4 et 5 octobre, vous étiez nombreux à répondre à l'appel de la collecte conjointement menée par l'EFS (Établissement français du sang) et l'Amicale Achéroise pour le Don du Sang Bénévole. Une mobilisation importante, enthousiaste et vitale pour de nombreux malades.

« Les malades ne prennent pas de vacances ». C'est pourquoi l'Établissement Français du Sang (EFS) tire la sonnette d'alarme et rappelle que les dons doivent être constants et réguliers. D'autant que la durée de vie des produits sanguins est courte (environ 5 jours pour les plaquettes et 42 jours pour les globules rouges). En France, on estime à environ 10 000 le nombre de dons de sang nécessaires par jour pour soigner les malades. Un chiffre qui n'a de cesse d'augmenter depuis ces 20 dernières années, sous l'effet combiné de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine. Aujourd'hui, il est donc nécessaire d'anticiper et de se constituer des stocks supérieurs aux besoins immédiats. En Île-de-France, l'EFS ambitionne prochainement « d'être auto-suffisant et ne plus dépendre des autres régions ».

«À Achères, la mobilisation continue»



les inciter à venir donner un peu d'eux-mêmes, en leur expliquant les enjeux», détaille Jean-Paul Mathieu, fidèle des fidèles et président de l'Amicale depuis 1995. Pour cela, l'association n'hésite pas à donner

de la voix et à participer aux manifestations de la ville dont elle se sert de tribunes (Forum des associations, Fête du Céleri, etc.). Forte d'une douzaine de bénévoles, c'est également elle qui organise le calendrier et "le timing" des collectes organisées à l'Espace Boris-Vian, en collaboration avec la mairie et l'EFS. « Il faut espacer les collectes d'environ 8 semaines afin de respecter les intervalles de prélèvement pour un même donneur », précise Jean-Paul Mathieu. Acteur et observateur de longue date, ce dernier se réjouit de la mobilisation des Achérois : « Les jeunes sont très impliqués et certains attendent avec impatience l'âge de la majorité pour pouvoir donner leur sang. À l'autre bout de la chaîne, les plus de 60 ans se pressent avant d'atteindre l'âge limite ! ». Un dynamisme qui a bien failli faire dépasser à Achères la barre symbolique des 1000 donateurs/an en 2015. Ratée à quelques dizaines de bonnes volontés près, peut-être sera-t-elle franchie lors de la prochaine et dernière collecte de 2019 ?

Info + Prochaine collecte le 6 décembre (de 14 h 30 à 19 h 30) et le 7 décembre (de 9 h à 13 h 30) à l'Espace Boris-Vian

5 IDÉES REÇUES SUR LE DON DU SANG

► **On n'est pas toujours accepté. VRAI !**

Pour donner, il faut avoir entre 18 et 70 ans et peser au minimum 50 kg. Il faut également remplir un questionnaire et respecter certains critères dans l'intérêt du receveur comme du sien !

► **On ne peut pas donner à n'importe quelle période de l'année. FAUX !**

En France, il existe plus de 120 "Maisons du Don", où il est possible de donner en permanence et 40 000 collectes mobiles se déplaçant tout au long de l'année.

► **Pour faire un don, on peut venir les mains dans les poches. VRAI !**

Pas besoin de certificat médical, d'analyse de sang ou d'autre attestation. Un document d'identité suffit.

► **Si je voyage, je ne peux pas donner mon sang. FAUX !**

Mais certaines destinations impliquent de devoir attendre de 1 à 4 mois avant de pouvoir donner (éviter les risques d'incubation de maladies telles que le paludisme ou la dengue).

► **On recherche surtout des donateurs universels. FAUX !**

On a besoin de tout le monde car il faut respecter la compatibilité entre les groupes sanguins.





Ne vous étonnez pas si, de bon matin dans les rues d'Achères, vous tombez nez à nez avec un étrange moyen de locomotion : il s'agit sûrement du nouveau vélo-remorque électrique lancé à l'initiative de l'association ELLSA. «Ce nouveau service permet à la fois de débarrasser les structures partenaires de leurs bio-déchets mais également de produire du compost et d'inscrire la ville dans une véritable démarche de développement durable», explique Elsa Jacquinot, en charge du projet. Premières à tenter l'expérience, l'Épicerie solidaire, la crèche Lucie-Aubrac et la Résidence autonomie G.-Pompidou attendent chaque vendredi le vélo-remorque pour se délester de l'ensemble des bio-déchets accumulés tout au long de



la semaine : «Attention, notre collecte concerne uniquement les bio-déchets, c'est-à-dire l'ensemble des déchets biodégradables issus de ressources naturelles animales ou végétales», précise la cycliste en chef. Pas question d'y jeter pêle-mêle les restes des plateaux de cantine ou les cartons d'emballage :

COMPOSTAGE

LA VILLE ROULE VERS L'AUTONOMIE !

Lancé depuis septembre, le vélo-remorque de l'association ELLSA sillonne Achères chaque vendredi matin à la rencontre des restaurants, structures d'accueil et commerces de proximité. L'objectif de ces tournées hebdomadaires ? Récolter un maximum de bio-déchets pour produire du compost.

tout est trié au préalable et placé dans des bacs adaptés à la collecte. Une fois la tournée finie, direction la végétérie située sur le terrain d'Intégr@terre pour y déposer le butin à composter. Ne reste plus qu'à laisser le temps faire son œuvre. «Dans les mois à venir, nous espérons travailler avec le plus de partenaires possibles, de manière à amorcer une véritable dynamique verte sur Achères. Start-ups, écoles, restaurants : chacun est le bienvenu sur le circuit de notre vélo-remorque».

RESTAURATION MUNICIPALE

LE CHOIX DE LA QUALITÉ

Manger sain et équilibré. C'est le choix de la Ville et du CCAS d'Achères qui ont fait le choix de la qualité pour la restauration collective en retenant l'offre de la Sogeres dite "variante bio". De quoi régaler les papilles des Achérois, petits et grands. Cette nouvelle offre privilégie les produits "bio" et labellisés, issus des circuits courts, les plats "faits maison", le pain artisanal et un menu végétarien hebdomadaire.

Cette nouvelle offre, va être proposée dès le mois de novembre aux écoliers et enfants des centres de loisirs, aux agents municipaux et aux aînés bénéficiant du portage à domicile. Cela concerne 333 000 repas servis par an. Attentive au bien-être alimentaire des jeunes, du personnel et des aînés, la Ville a anticipé la loi alimentation (ou loi EGalim) au moment de renouveler son

prestataire de restauration. Ainsi, ce dernier a répondu au cahier des charges fixé par la Ville en proposant sa "variante bio" et en favorisant la filière courte. Un état d'esprit partagé par l'association Ellsa via son projet d'économie circulaire Intégr@Terre qui collecte les bio-déchets pour en faire du compost qui permet une production maraîchère locale.

La Ville propose une cuisine traditionnelle comprenant 60% de plats "faits maison". Un engagement qui repose sur un choix de produits de qualité : fromages AOC à la coupe, volailles Label rouge, viandes 100% muscles (viande de bœufs charolais), poissons labellisés MSC (Marine Stewardship Council ou pêche durable), pain de fabrication artisanale

d'une boulangerie locale... Le collège Camille-du-Gast a lui aussi pris les devants en proposant aux élèves légumes et fruits variés aux repas du restaurant scolaire ainsi que des ateliers du goût, 2 à 3 fois par an, pour les inciter à manger sainement.



Info + <http://acheres-so-happy.fr>

ENVIRONNEMENT

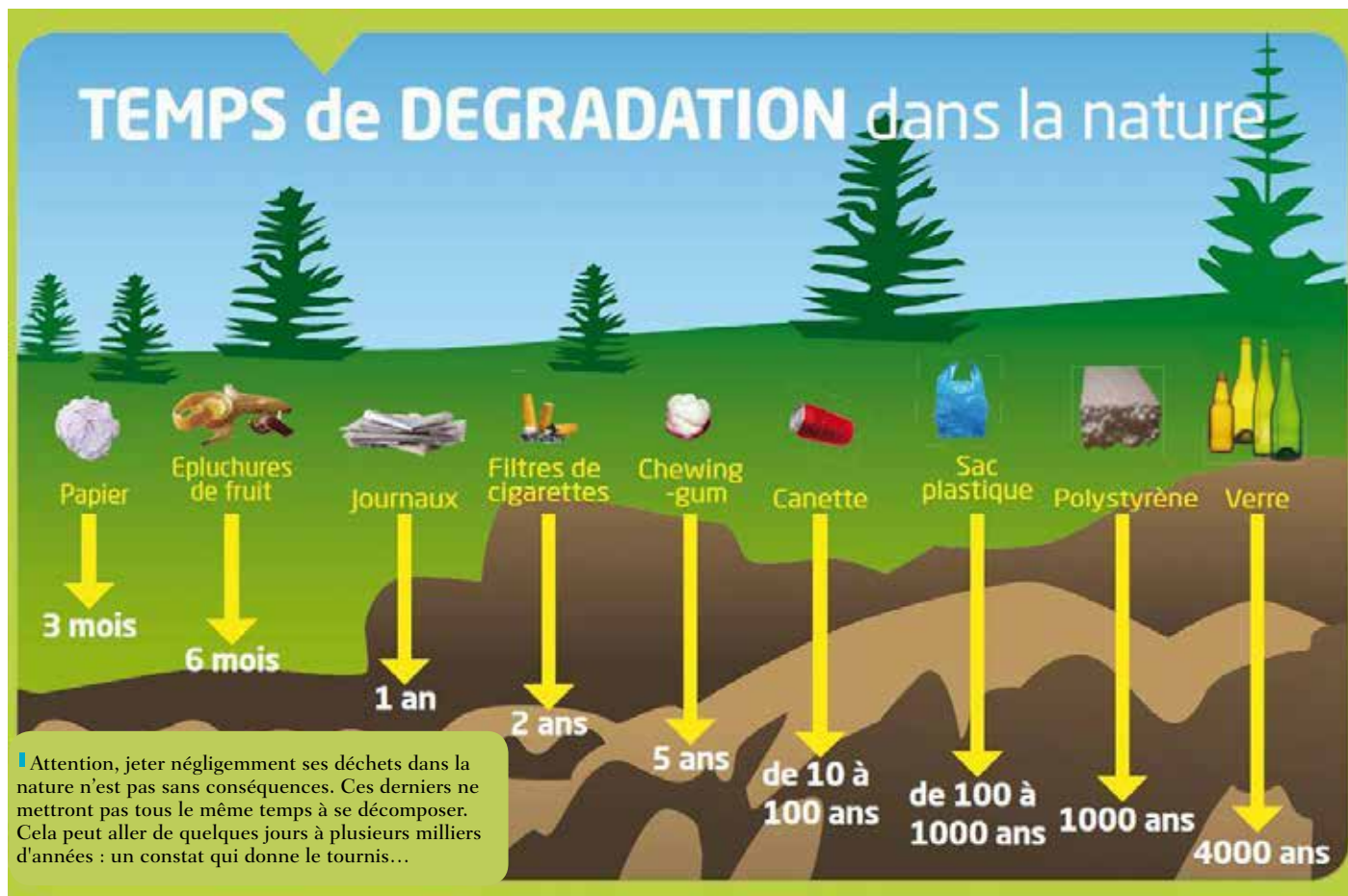
AYEZ LE GESTE CITOYEN



Plus d'un million de bouteilles en plastique et de canettes métalliques collectées en un an : c'est le bilan positif du système de recyclage incitatif mis en place par le centre commercial E. Leclerc du Grand Cèdre.

A l'initiative du propriétaire du centre E. Leclerc du Grand Cèdre, l'hypermarché a installé depuis un an dans sa galerie marchande un dispositif de recyclage des bouteilles en plastique et de canettes métalliques. « Nous avons adhéré à cette démarche environnementale. Nous mettons surtout en avant le geste

citoyen », explique le directeur du magasin d'Achères. Rappelons qu'une canette en aluminium met entre 100 et 500 ans à se dégrader dans la nature, une bouteille en plastique entre 100 et 1 000 ans ! L'enseigne achéroise, qui a adopté cette solution de tri sélectif, est la seule à proposer autant de machines automatiques : quatre automates sur deux points de collecte. Elles ont été installées par la start-up Cycleen, précurseur en la matière. Le principe de cette collecte des contenants vides est simple et incitatif : les clients du magasin, sensibles au recyclage, qui déposent bouteilles plastique et canettes, sont récompensés. Chaque contenant rapporte entre 1 et 2 centimes d'euro convertibles au choix en bon d'achats dans le magasin ou reversés à une association (Odysée pour la Terre, Enfants sans cancer, Fondation pour la recherche sur Alzheimer, Ensemble pour Younesse). Ces dons représentent 5 à 6% des bons. « On savait que ça allait marcher. Nous avons dépassé le million de bouteilles. Actuellement nous collectons près de 100 000 bouteilles par mois, précise le responsable. De plus en plus de gens sont concernés et particulièrement des enfants. Nous sommes dans une dynamique écologique, on constate un effet environnemental positif. » Les contenants plastique et aluminium sont donnés puis ramassés par la CU GPS&O. La démarche de l'enseigne s'inscrit dans la droite ligne de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire qui a été adoptée par le Sénat le 24 septembre dernier. Le texte porte sur 4 grandes orientations : gaspillage, mobilisation des industriels, information du citoyen et collecte des déchets. La loi sera examinée par l'Assemblée nationale en deuxième lecture d'ici à la fin de l'année.





COURS D'ALPHABÉTISATION

L'ABC DE L'INTÉGRATION

Besoin d'un soutien ? Tout au long de l'année, la mairie propose des cours d'alphabétisation aux adultes achérois désireux d'apprendre ou d'approfondir leur maîtrise de la langue française. Des temps de partage favorisant l'autonomie et l'intégration.

Il est à peine 9 h et les "apprenants" sortent déjà cahiers et stylos. Venus d'horizons différents, ils sont tous là pour la même chose : dompter et maîtriser la langue de leur pays d'adoption. « Ici chacun suit son rythme. Déjà présents l'année dernière, certains reviennent pour continuer leur apprentissage. D'autres découvrent nos ateliers depuis seulement quelques semaines », explique Gràça Mendes, formatrice à Achères depuis 3 ans. Sa seule exigence ? Que les apprenants soient présents deux fois deux heures par semaine et préviennent en cas d'absence : « Un engagement qui s'inscrit dans une démarche active et volontaire d'intégration par la langue française ».

« Pouvoir se construire une vie sociale »

Réparti par niveau, chacun jongle plus ou moins adroitement avec la grammaire et le vocabulaire. Pourtant leurs motivations sont quelquefois différentes. Pour Elisabeth qui vient juste d'emménager à Achères, c'est le moyen de suivre la scolarité de ses 3 enfants : « Lire le cahier de liaison, rencontrer les enseignants, comprendre les devoirs... ». Ulviyya, jeune Azerbaïdjanaise arrivée depuis 10 mois, veut pouvoir aller vers les gens, se construire une vraie vie sociale. D'autres sont à la recherche d'un emploi ou souhaitent obtenir une carte de résident. Enfin, pour beaucoup, c'est aussi

EN JOURNÉE (pour tous)
 Les mardis et jeudis
 De 9h à 11h ou de 14h à 16h
 Maison de Quartier Jules-Verne

Les lundis et vendredis
 De 9h à 11h ou de 14h à 16h
 Espace Emploi

LE SOIR (pour les salariés)
 Les lundis de 18h30 à 20h30
 Espace Emploi

le sésame pour percer les mystères des formulaires d'inscription, des demandes d'aide et autres documents administratifs. C'est d'ailleurs en se basant sur ces supports que Gràça construit ses ateliers. Aujourd'hui, c'est un formulaire d'inscription aux activités de la Maison de quartier Jules-Verne que les plus avancés essaient de remplir. Pendant ce temps, les autres suivront Christine, aide-bénévole, pour perfectionner leur oral et aborder la thématique des différents modèles familiaux en France par des mises en situation. « Il est important d'évoquer ensemble la citoyenneté, le modèle social ou encore les lois auxquelles chacun peut être confronté dans son quotidien. Cela contribue à l'apprentissage du bien-vivre ensemble », conclut le binôme à l'unisson. L'année dernière, plus de 140 personnes ont bénéficié de ces cours dispensés gratuitement par la Ville, pour pouvoir comprendre et se comprendre...

ACHÈRES : LA CULTURE POUR TOUS !

Parce que la culture est un vecteur d'émancipation, la Ville poursuit ses efforts pour la mettre chaque jour un peu plus sur le chemin des Achérois. A la bibliothèque multimédia, au Sax, au Centre Culturel, au Bateau Vivre, au Pandora, au Conservatoire à rayonnement communal : pas besoin d'aller bien loin, à Achères la culture est le plus souvent en bas de chez vous...

Si on vous demandait de définir la culture, vous citeriez probablement la musique, la littérature, la peinture ou peut-être même encore l'architecture. Bref, toute cette "culture classique" que l'on imagine dans les musées ou sur les scènes des grandes villes. Et vous auriez raison. En partie... Car la culture c'est aussi ce qui touche chacun au quotidien, avec tout ce que cela implique en termes de références et de codes culturels. Du fan de manga au cinéphile chevronné, en passant par l'amateur de break-dance ou l'apprenti musicien, tout le monde est le bienvenu sur la scène culturelle achéroise. En lien avec ses partenaires culturels, la ville associe d'ailleurs régulièrement ses habitants aux processus d'apprentissage et de création artistique ("Fabrique à Musique" du Sax, ateliers de hip-hop au Bateau Vivre, orchestre et chorale du CRC). Sur le plan social, la culture contribue à créer du lien, invitant chacun à la rencontre de l'autre et à sa propre découverte. Elle atténue les

obstacles économiques, sociaux et générationnels. Souvent elle rapproche des gens qui ne se seraient peut-être jamais rencontrés autrement. La culture va donc bien au-delà de la seule œuvre et de son exposition au public. Et c'est bien parce qu'elle est à ce point importante dans nos vies quotidiennes que la municipalité poursuit une politique culturelle forte. En témoignent la gratuité de la plupart des manifestations et la variété de la programmation des structures culturelles auxquelles la ville apporte un important soutien financier, humain et logistique. L'objectif ? Toucher les Achérois sans exception ni distinction aucune. Tout est mis en œuvre pour proposer l'offre culturelle la plus large et la plus accessible possible. Dorénavant ce n'est plus seulement le public qui va à la culture, c'est aussi la culture qui va au-devant du public en s'invitant au cœur de notre ville (Nuit des Arts, Journées du Patrimoine, "Achères fait son cabaret"). A Achères, la culture est partout, pour tous et par tous...

De la culture **POUR** tous

À 30 ANS, LA BIBLIOTHÈQUE TOUJOURS À LA PAGE !

Depuis son inauguration place de la Jamais Contente le 22 avril 1989, bon nombre d'événements culturels ont marqué l'histoire du lieu et jalonné la vie des Achérois. Retour en chiffres sur 30 années de connaissances et de loisirs partagés.

En avril 1989, la bibliothèque multimédia Paul-Eluard investit ses nouveaux murs avec à son bord plus de **1100 m²** de savoirs en tous genres. Elle compte en 2019 plus de **90 000 documents** imprimés (livres et collections périodiques) à destination de ses **4000 inscrits** et répartis sur plus d'**1 km** de rayonnage.



Internet arrive en 2005 entraînant dans la foulée l'arrivée d'une plateforme numérique et d'un fonds de **2200 DVD** ainsi qu'une **sitothèque avec plus de 50 sites culturels** en libre accès. La municipalité devient éditrice de la **revue incertain regard en 2015**, proposé par la bibliothèque à tous les amoureux de la littérature. Depuis 2016, **9 liseuses** sont empruntables par le public, proposant chacune **300 classiques de la littérature** présélectionnés par les bibliothécaires.

La bibliothèque travaille avec **plus d'une trentaine de partenaires**, parmi lesquels des partenaires institutionnels, des partenaires culturels locaux, tous les établissements scolaires de la ville, l'ensemble des structures Enfance et Petite Enfance ou encore des librairies. Depuis son ouverture, la bibliothèque aura organisé **plus de 500 événements culturels** à destination de tous les publics.

Info + Une journée spéciale anniversaire sera organisée le 23 novembre 2019 à la Bibliothèque multimédia Paul-Eluard. Tous les renseignements dans votre prochain "Sortir à Achères"

« **DESSINE-MOI UN MANGA** »

Depuis 5 ans, le Centre Culturel d'Achères propose des ateliers de BD / Manga pour les ados et les jeunes adultes. Une plongée dans un univers particulier où certains se sentent comme des poissons dans l'eau...

Dans la salle, on entendrait presque une mouche voler. Pour les 7 adolescents inscrits au cours d'Alexandre Robert, le moment est important, quasi mystique. « Pour enclencher le processus de création, chacun se met dans sa bulle. Imaginer des personnages, les inclure dans une histoire, et surtout donner du sens à tout ça : il faut beaucoup de concentration », précise le professeur d'arts plastiques, à temps plein au CCA depuis 9 ans. C'est à sa demande que ce cours a vu le jour. « La bande dessinée mêle l'art de la narration et celui du graphisme. Elle touche un public à la fois plus large et plus ciblé, dont les références et les codes culturels appartiennent à une culture contemporaine. A la culture pop en

particulier... ». BD japonaise, américaine ou européenne : quel que soit l'univers de l'apprenti mangaka, cet atelier propose une approche personnalisée sur l'ensemble du processus de création. Passionnée de manga, Morgane vient à cet atelier depuis déjà deux ans. De lectrice à créatrice, elle a naturellement eu envie de sauter le pas. Case après case, planche après planche, elle met imagination et talent au service de ses histoires. Et, à l'instar de ses camarades Ada et Ombeline, le résultat est bluffant ! « Au-delà de la réalisation d'une œuvre, l'objectif est de stimuler leur imaginaire, de les aider à structurer leurs propos et à s'exprimer par l'image ».

Info + de 12 à 20 ans / les mercredis de 16h à 18h30 / Centre Culturel d'Achères / 01 39 11 65 77



De la culture **PARTOUT**

AU CŒUR DE NOS JARDINS SECRETS !

A l'occasion des Journées du Patrimoine, les maisons remarquables ont ouvert leurs jardins au public ainsi qu'aux artistes. Une première qui a placé l'art au cœur même des habitations achéroises.

Et si la culture avait le pouvoir de pousser les portes ? Forte de ses 33 "maisons remarquables", Achères a souhaité lever le voile sur leurs jardins et les mettre à l'honneur.

Le temps d'un dimanche, le public a pu profiter de l'intimité de

plusieurs jardins achérois, jusque-là jalousement gardés par leurs propriétaires. En partenariat avec l'association HR Ombres & Lumières, de nombreux artistes se sont associés à l'évènement, exposant leurs toiles au public et réalisant des œuvres en direct. En plus de la découverte de ces lieux magiques, le public a lui aussi pu jouer du pinceau en s'initiant par exemple à la peinture sur végétaux. « Nous avons depuis plusieurs années cette idée de créer un circuit artistique au sein de la ville. En plaçant l'art au beau milieu des jardins, en regard des plus anciennes façades de la ville, la démarche est complète », explique Jocelyne Chevallier-Boffety, présidente de l'association. Un succès collégial permis grâce aux propriétaires achérois qui ont accepté de partager leurs jardins secrets pour la bonne cause... celle de l'Art.



ACHÈRES FAIT SON CABARET, 2^E LEVER DE RIDEAU LE 13 DÉCEMBRE

Suite au succès de la première édition d'« Achères fait son Cabaret » à l'Espace Boris-Vian, la Ville n'a pas hésité à signer pour un nouveau show 2019. A Achères, les arts circassiens sont définitivement dans la place !

Les Achérois n'avaient encore jamais vu l'Espace Boris-Vian de la sorte. Toute en strass, en glamour et en paillettes, la salle s'était métamorphosée pour un dîner-spectacle d'exception. Alors vos agendas ! Le 13 décembre prochain, les *French Wingz* (duo de danseurs-chorégraphes et organisateurs) remettent le couvert à Achères, en partenariat avec le service Jeunesse & Vie des Quartiers de la Ville. Acrobates, magiciens, humoristes : des numéros de prestige... à domicile.

Info + Réservations en ligne à partir de novembre via votre Portail Famille ou au 01 39 11 38 46 (Club Franquin)



De la culture **PAR** tous

LA PAROLE À FLORENCE RIVIÈRE, Directrice du Conservatoire à Rayonnement Communal d'Achères

« Voilà deux ans que le projet est dans les tuyaux et presque un an que tout le monde répète. Pour la centaine d'élèves du CRC qui participe au spectacle, monter de A à Z la *Belle Hélène* d'Offenbach est un véritable challenge. Une mise en scène inédite, des costumes, des décors, des chanteurs, des musiciens : tout cela imaginé, cousu, chanté et joué par des "amateurs", au sens le plus noble du terme. Cette opérette de 2h30 est un énorme moteur pour notre structure. Elle donne un sens aux gammes et aux arpèges que les élèves répètent quotidiennement. Pour eux, donner ce type de représentation devant le public achérois, dans des conditions professionnelles, est un véritable aboutissement. Pour autant, même si la rigueur est de mise et le travail immense, nous n'en oublions pas notre crédo : le partage et la convivialité. C'est dans cet esprit que notre structure a toujours avancé, au plus grand bonheur des élèves et des professeurs ».

Info + Représentations les 13, 14 et 15 décembre au Sax / réservation sur la billetterie en ligne du Sax / Toute l'année formation musicale, chorale, cours d'instruments (individuel et de groupe), intervention en milieu scolaire



■ Pour ses 30 ans et les 200 ans de la naissance d'Offenbach, le CRC redonne vie à la *Belle-Hélène*.

HIP HOP : TOUT LE MONDE DANS LE MÊME "BATEAU"



Culture urbaine oblige, le Bateau Vivre propose des ateliers danse "hip hop" tout au long de l'année.

En 25 années d'existence, le Bateau Vivre en a vu grandir des danseurs. Certains ont même formé des groupes (*Going up*, premier groupe achérois issu des ateliers danse du Bateau Vivre) et acquis une véritable notoriété, à grands renfort de « battles » et de compétitions nationales (*Diez up*). Stimulés par l'exemple de leurs aînés, beaucoup de 6-25 ans veulent eux-aussi tenter la grande aventure. En fonction de leurs niveaux et de leurs ambitions, différents ateliers leur sont proposés. A chacun son créneau !

Info + jours, horaires et tarifs des différents ateliers au 01 39 22 00 54

■ Depuis l'année dernière, le groupe des "Leeds Crew" vole de ses propres ailes. Particularité : il est composé uniquement de jeunes filles, plus passionnées et investies les unes que les autres !

LES FABRIQUES À MUSIQUE DU SAX

En partenariat avec la SACEM et le Ministère de l'Éducation nationale, le Sax propose à des auteurs-compositeurs de reprendre le chemin de l'école afin d'intervenir dans les classes et de partager avec les élèves leur quotidien de créateur, pour créer ensemble une œuvre musicale. Pour cette saison 2019/2020, 3 projets de Fabriques à Musique sont déjà au programme :

- ▶ Projet de chanson avec Simon Mimoun et Vincent Trilly (Le grand voyage d'Annabelle) en collaboration avec une classe de **CMI de l'école Henri-Wallon**.
- ▶ Projet de chanson avec Zaf Zapha et Caroline Chotard (Les 7 lunes de la princesse Jade) en collaboration avec une classe de **CM2 de l'école Paul-Langevin**.
- ▶ Projet de musique et image avec Romain Simard et Julien Appert en collaboration avec une classe de **1^{ère} du lycée Louise-Weiss**.



VRAI/FAUX

VOS ÉLUS VOUS RÉPONDENT



plusieurs difficultés qui expliquent pourquoi certaines rues de la Ville ont connu, ou bien connaissent encore, des problèmes d'éclairage en ce début d'automne.

Plusieurs raisons techniques sont à mettre en avant :

- Des coupures d'alimentation électrique liées à l'état du réseau comme des défauts d'étanchéité.
- Un raccord en chaîne des luminaires, ce qui implique que lorsqu'un luminaire est mal alimenté toute la chaîne est concernée.
- Des actes de vandalisme récurrents sur les pieds de candélabres avec une mise en défaut volontaire de l'arrivée électrique.
- Un matériel vieillissant et des platines électriques peu étanches qui peuvent provoquer des mises en sécurité du réseau électrique.

Avenue Maurice-Thorez

Depuis le 14 octobre 2019, la Société Taquet, prestataire pour la CU GPS&O, a pu mettre en place une alimentation électrique aérienne et les 30 candélabres présents dans l'avenue sont à nouveau opérationnels.



Daniel Giraud, adjoint chargé des travaux, de la voirie, des DSP, des transports et de la commission d'appel d'offres.

► L'éclairage public n'est plus assuré dans l'avenue Maurice-Thorez !

FAUX

Les agents de la Communauté Urbaine GPS&O, en charge notamment du bon fonctionnement de la voirie et de l'éclairage public depuis le 1^{er} janvier 2016, sont confrontés à



☎ 01 30 06 00 07

☎ 01 30 06 03 20

📍 ZAC des Communes
3 bis, allée de la Rhubarbe
78260 ACHÈRES

Depuis 2008 à votre service | Showroom de 900 m² | Parking privé

- ✓ Vente, installation par nos équipes expertes en pose.
- ✓ Cuisine, salle de bains, aménagement de placard/dressing, carrelage, porte intérieure, fenêtre.

www.mca-materiaux.com

CU GPS&O

DES “HUBS” AU SERVICE DE LA MOBILITÉ...

Des transports et des services qui s'adaptent aux habitants... et pas l'inverse ! Alors que les enjeux autour de la mobilité n'ont jamais été autant d'actualité, la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise a dévoilé ses projets pour faire de la mobilité un droit pour tous les habitants du territoire.



Pour aller plus loin et faire émerger de nouvelles solutions concrètes de mobilité et de services, un “hackathon” a été organisé : plusieurs équipes candidates (entrepreneurs, développeurs, spécialistes de la donnée, designers, urbanistes, experts ou passionnés de mobilité ou porteurs de projet) ont planché sur les défis stratégiques qui esquisseront la mobilité de demain... et d'après-demain.



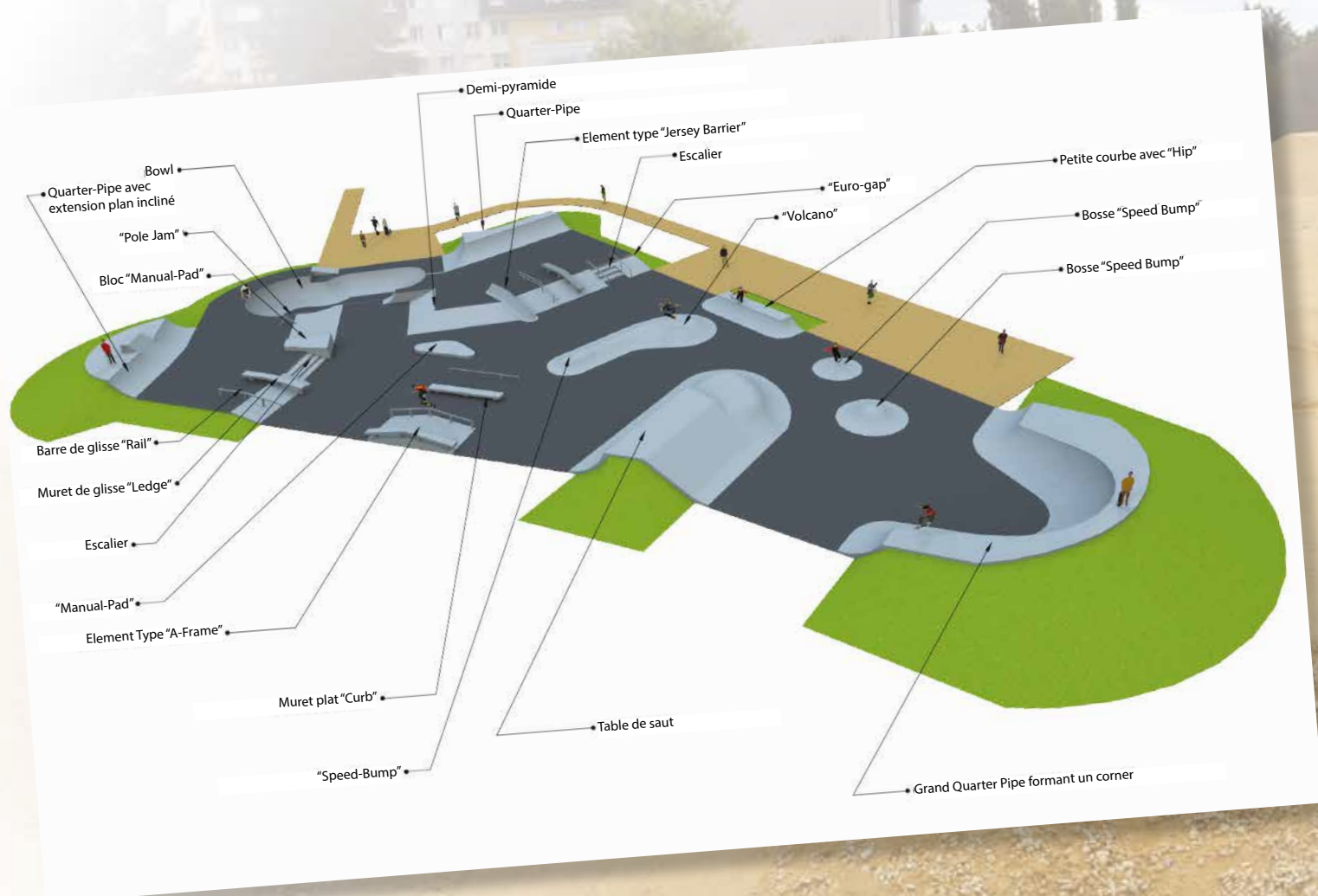
A l'occasion de la semaine européenne de la mobilité (18 au 20 septembre 2019), la Communauté Urbaine a réaffirmé sa volonté de déployer un premier réseau expérimental de 20 hubs multiservices sur le territoire d'ici 2020. Un financement qui représente un effort de 1,28 M€ pour la CU, soit 64% du coût total du projet estimé à 2 M€. A l'horizon 2024, GPS&O porte le projet ambitieux de mailler le territoire de 77 hubs multiservices. Véritables plateformes de transport multimodales (voiture, train, vélo, covoiturage du quotidien, bus...), adossées à une offre de services de proximité (dépôts de pain, paniers bio, foodtrucks, relais colis, espace de coworking), ces hubs visent à rendre les trajets plus pratiques, plus rapides, plus économiques et plus écologiques. Alors qu'actuellement les habitants doivent s'adapter aux contraintes des transports, l'objectif est d'inverser cette tendance en proposant des solutions de mobilité adaptées aux différents rythmes de la vie contemporaine.



A CHACUN SON “HUB” !

- ▶ **LES HUBS QUARTIER DE GARE** : centres névralgiques de la mobilité, ils sont reliés par tous les modes de transport au reste du territoire.
- ▶ **LES HUBS URBAINS** : à destination des citadins, ils proposent des services complémentaires à ceux des commerçants locaux et une offre de transport élargie et plus lisible.
- ▶ **LES HUBS ECONOMIQUES** : conçus pour les actifs du territoire, ils sont localisés à proximité des parcs d'activité économique et des grandes entreprises pour simplifier les trajets domicile/travail.
- ▶ **LES HUBS EXPRESS OU AUTOROUTIERS** : situés à des sorties de l'A13/A14 pour relier la Normandie, Paris et les grands pôles d'emploi.
- ▶ **LES HUBS RURAUX** : leur objectif est de désenclaver les bourgs ruraux en facilitant l'accès aux centres urbains et grands axes de transport

■ Remise des prix aux lauréats du Hackathon “Hubs as a service”.



SKATE PARK

GLISSEZ JEUNESSE !

Dans quelques mois, les Achérois vont pouvoir s'adonner aux plaisirs de la glisse urbaine dans le nouveau skate park de la rue des Vanneaux. Ce projet, formulé par le Conseil municipal des jeunes et entériné par la Ville, répond à un besoin d'équipement sportif fortement désiré. Les travaux ont commencé en septembre.

Situé sur l'ancien skate park, cet équipement de plein air va naturellement s'intégrer aux espaces déjà réalisés tant d'un point de vue technique que paysager grâce à ses cheminements piétons. Il est conçu comme un lieu de pratique sportive urbaine en accès libre dans un environnement arboré et partagé. Conçu sur un site de 6 000 m², dans la continuité de la coulée verte et de l'esplanade multifonctionnelle, le skate park s'insèrera dans le futur parc urbain situé entre les Plantes d'Hennemont et la RD30.

L'ouvrage en béton coloré de 1 465 m² comprendra une aire

de street avec murets, barres de glisse, plans inclinés, marches, cuvette (13,30 m de long et de 6 à 7,30 m de large), rampe arrondie (hauteur max 2,40 m) etc., autant de modules qui devraient faire le bonheur de tous les riders, jeunes et adultes, débutants et confirmés, et faciliter la mixité des publics grâce aux espaces de convivialité disposés autour.

Le montant de cette réalisation s'élève à 712 734,89 € dont 11 % financés par la Région Île-de-France. Livraison prévue en janvier 2020.



PORTRAIT

LES "VISIONS" DE CORINNE POPLIMONT...

L'aquarelliste Corinne Poplimont est l'invitée d'honneur de la 7^e édition du salon d'art VISIONS, organisé par l'association HR Ombre & Lumières du 16 au 24 novembre. Artiste de renom, cetteoureuse des matières et des couleurs nous invite à pénétrer dans un univers où «le pinceau prolonge l'émotion».



Corinne Poplimont est née en 1966 à Pontoise. Déjà très jeune, elle se sent attirée par la peinture et effectue des études à l'École Supérieure des Arts Appliqués Duperré à Paris où elle obtient en 1985 un diplôme d'expression visuelle.

Peintre figuratif, Corinne aime les techniques sur papier, matériau qui devient vite son support de prédilection.

La grande maîtrise de l'aquarelle lui permet de jongler avec toutes les subtilités de la lumière, utilisant une palette très riche en couleurs. Ainsi, cerises en bocaux, confitures et verres à pied font partager un goût pour la bonne chère et exaltent un véritable art de vivre...



«Comme la nature où vibrent les couleurs, les lumières, les volumes, l'aquarelle est pour moi un prolongement de l'émotion, du ressenti de ce qui m'entoure.»

En 1998, Corinne Poplimont est nommée Commandeur de l'Ordre des Arts et Lettres. Partageant sa pratique entre l'atelier et l'enseignement, elle participe à de nombreuses expositions en France. En 2001, elle pose ses pinceaux dans le Morbihan où elle poursuit sa carrière professionnelle et enseigne l'aquarelle et diverses autres techniques (pastel sec, acrylique et dessin). Elle possède également un atelier à Osny (95) où elle organise régulièrement des stages. Elle sera l'invitée d'honneur de la 7^e édition du salon d'art VISIONS à Achères.

Info + Salon VISIONS : ouverture au public les 16, 17 et 20 novembre / visites scolaires en semaine sur rdv / Espace Boris-Vian (rue Jean Moulin, près de la gare) /06 85 14 08 65



«Jouer avec le dessin ou l'aquarelle, c'est jouer entre un équilibre de la technique et de l'émotion. C'est un dialogue entre l'artiste, son support et son médium. Chacun a son moment d'expression écoutant l'autre sans jamais être en opposition, pour une histoire où la fin n'est jamais une certitude. J'aime dans mes aquarelles mettre de la douceur dans ce monde de brutes.»



« J'aime jouer avec les pigments, les voir évoluer sur le chemin de l'humidité du papier, comme une rivière dans la nature. Le dessin, l'aquarelle sont le prolongement des émotions ressenties me permettant de garder en moi les rencontres, les saveurs, et les paysages afin de les partager. »



HR Ombres & Lumière est une association d'artistes achérois créée en juin 2012. Forte de 26 membres, l'association contribue à la vie culturelle d'Achères en organisant le salon des arts "Visions" et en participant à des temps forts de la ville comme la Nuit des Arts ou encore les Journées du Patrimoine. Tout au long de l'année, HR Ombres & Lumières s'attache à diffuser les oeuvres d'artistes et à faire découvrir l'art sous toutes ses formes, notamment au jeune public.

CINE-DÉBAT

L'ÉCOLOGIE SUR ÉCRAN GÉANT...

Et si le cinéma faisait bon ménage avec la planète? Vendredi 27 septembre, 98 Achérois avaient pris leurs tickets pour le documentaire "Permaculture, la voie de l'autonomie" au cinéma Pandora. Une séance ponctuée par un débat en présence des bénévoles de l'association ELLSA pour le projet Intégr@terre.



En entrant dans la salle de projection, ils étaient nombreux à avoir déjà entendu parler de "permaculture". Sûrement un peu moins à pouvoir en donner une définition exacte. 51 minutes, 30 000 km et 10 pays parcourus plus tard, les spectateurs ont pu mettre des images sur ce qui s'apparente à un véritable mode de vie : « Prendre soin de l'humain, prendre soin de la nature, partager équitablement les ressources et redistribuer les surplus. C'est ça la permaculture... », explique Aline Ouvrard, de l'association ELLSA, chargée d'engager le débat avec le public, après la projection du documentaire de Peter Webber. De la France à l'Inde, en passant par la Mongolie et de nombreux autres territoires, les Achérois ont pu découvrir des actions menées quotidiennement aux 4 coins de la planète (construction, jardinage, énergie, relation, solidarité) et trouver des idées pour agir eux-mêmes au quotidien (récupérer les noyaux de fruits, limiter le désherbage...). « Parler d'écologie par l'intermédiaire du cinéma nous permet de sensibiliser un public différent. C'est aussi l'occasion de toucher de nouveaux bénévoles prêts à mettre leurs compétences au service du projet Intégr@terre ! »

Info + Retrouvez les dates de vos prochains ciné-débats dans votre "Sortir à Achères" ou sur www.cinema-pandora.com





LES CRAMPONS ACHÉROIS

LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER...

«Un jour de sentiers, huit jours de santé». Le club de randonnée pédestre Les Crampons achérois peut faire sienne cette devise de sa Fédération nationale. Les bienfaits de la marche ne sont plus à prouver et il n'y a pas d'âge pour la pratiquer. Créée en 1982 par des amateurs de grand air et de nature, l'association a su conquérir de nombreux adeptes au fil des années, toutes générations confondues.

Si l'image du marcheur est plutôt celle d'un adulte, voire d'un retraité, les plus jeunes, même s'ils sont moins nombreux, ne rechignent pas à enfiler leurs chaussures de randonnées pour une balade en forêt toujours très appréciée.

La randonnée dépasse le cadre de la promenade familiale dominicale. Elle contribue au maintien de la forme physique et psychologique. Elle permet de découvrir et d'apprécier notre environnement, de nous sensibiliser à la protection du milieu naturel. De plus, elle favorise la communication entre les marcheurs, contribuant ainsi à combattre la solitude et l'isolement. Il n'est pas question ici de marche athlétique, les sorties sont toujours placées sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. La situation privilégiée d'Achères permet de profiter de la forêt de Saint Germain-en-Laye et des rives de Seine pour des sorties en demi-journées. Des balades d'une journée sont consacrées à parcourir l'Île-de-France et des week-ends à sillonner des régions de province. Tout au long des sentiers, les randonneurs partent à la découverte de sites naturels et du patrimoine. Un enrichissement personnel et des moments partagés qui rendent uniques ces excursions pédestres.

«Activités à la carte»

Affiliés à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, les Crampons achérois sont présidés par Jean-François Mavel depuis 3 ans (2016). Aujourd'hui, dix animateurs diplômés encadrent 200 marcheurs dont 85% d'Achérois. Le club compte trois sections : rando pédestre, rando douce, rando santé®. La première est ouverte à tous les membres à partir de 14 ans. «Le dimanche matin nous avons des marcheurs plus jeunes : ce sont des personnes en activité qui ne peuvent pas pratiquer en semaine», précise le président. Les mots d'ordre de la seconde, "rando douce" - nature, plaisir, découverte, entraide et partage - sont explicites: elle convient à celles et ceux désireux de maintenir une activité physique sans pour autant s'adonner à des efforts prolongés. Elle comporte plus

d'arrêts, l'allure est modérée, les dénivelés légers.

La rando santé®, pour laquelle le club a reçu le label de la Fédération en 2011, offre quant à elle un encadrement adapté avec des animateurs disposant d'un diplôme spécifique. Elle s'adresse aux personnes qui souhaitent marcher moins vite, convalescentes ou atteintes de problèmes de santé.

«Pour conserver la cohésion des trois sections, nous convions les adhérents à des sorties communes, trois fois par an, des randonnées conviviales où chacun participe dans un super état d'esprit», déclare le président. Il ajoute : «Pour les marcheurs réguliers et entraînés, nous programmons 4 journées complètes par mois en Île-de-France. En outre, chaque année, nous participons au Téléthon. Ce jour-là, la marche est ouverte à tous.»

«Les sorties proposées»

- Randonnées à la demi-journée : les jeudis après-midi et dimanches matin
- rando pédestre : 3 h environ, entre 12 et 14 km
- rando douce : 2 h 30 environ, de 8 à 10 km
- Randonnées à la journée : les jeudis ou dimanches, 6 à 7 h environ, 20-25 km en Île-de-France
- Rando Santé® : les mardis ou mercredis, 5 à 6 km, 3 km/h maxi"moins vite, moins loin, moins longtemps"
- Randonnées du week-end : 3 fois par an au printemps et en automne, 40 à 50 km sur deux jours
- Rencontres sportives :
 - rando challenge® > compétition organisée par la Fédération (jeu de piste, orientation et marche) ;
 - les classiques > environ 50 km (Versailles-Mantes, Bourges-Sancerre...).

Info + 01 39 11 40 38 / jeanfrancois.mavel@orange.fr / <http://crampons-acherois.fr>



FORUM EMPLOI FORMATION

OUVREZ-VOUS DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

Et de 8 ! Cette année, le Forum Emploi Formation organisé par la Ville d'Achères aura lieu le jeudi 21 novembre de 10h à 17h au complexe sportif de la Petite Arche (33, impasse Jean Rostand). Pour cette 8^{ème} édition, l'Espace Emploi a invité de nombreux partenaires afin de permettre aux Achérois ainsi qu'aux habitants de notre territoire économique de rencontrer des entreprises qui recrutent et des institutions en lien avec l'emploi et la formation.

Le jour J, plus de 60 exposants vous proposeront leurs offres d'emploi et de formation, vous aideront à construire ou à réorienter votre parcours professionnel et vous accompagneront dans la création de votre entreprise. Afin d'élargir le périmètre de vos recherches d'emploi et vous ouvrir de nouveaux horizons, le forum accueillera cette année le centre de formation de pilotes de drones Télépilote. Pour les plus intéressés, ce dernier proposera des essais de pilotage sur l'espace extérieur de la Petite Arche. Sont également prévus des conférences ("Savoir gérer son image sur Facebook"), des témoignages (créateur de foodtruck, championne internationale de poker), des espaces-conseils (coaching, rédaction de CV) et de nombreuses animations (simulateur Transdev).

Info + L'ensemble du programme à suivre sur la page Facebook de l'Espace Emploi @forumemploiacheres et sur le site de la Ville www.mairie-acheres78.fr



IMMOBILIER

VENDRE OU ACHETER À ACHÈRES



Weelodge, une agence immobilière, a ouvert ses portes en centre ville début octobre en lieu et place de l'ancien magasin L'objet trouvé.

« Nous avons entièrement refait le local en termes d'isolation, normes PMR et d'agencement pour accueillir le public dans les meilleures conditions mais aussi pour le confort de notre personnel », indique Mathieu Waeles, le gérant.

Créée en 2012, cette enseigne est implantée dans le 95, le 92 et le 78. Elle s'est établie sur la ville pour répondre aux nombreuses demandes de ses clients sur le secteur. « Nous travaillons essentiellement sur Achères et Poissy », précise le responsable.

Spécialisée dans les transactions immobilières - vente et achats de

maisons, appartements et terrains - l'agence achéroise se compose d'une équipe de trois collaborateurs rompus à toutes les démarches obligatoires d'un dossier de transaction. Actuellement, Weelodge Achères cherche à se renforcer en recrutant un(e) assistant(e).

En janvier 2020, Weelodge étendra son réseau en créant deux nouvelles agences à Poissy et Triel-sur-Seine.

Horaires : lundi 9h - 12h et 14h - 19h / mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi 9h - 12h et 14h - 19h30 / Fermé le dimanche.

Info + Weelodge 21 avenue de Stalingrad 78260 Achères / 01 86 37 00 00 / acheres@weelodge.fr

NOUVELLE SOCIÉTÉ

PETITS TRAVAUX À DOMICILE

Vous recherchez un entrepreneur pour effectuer des travaux domestiques ? L'entreprise "Team Meka" peut réaliser tous les types d'aménagements intérieurs et extérieurs (sauf électricité et plomberie) dans votre habitation.

Fort de 25 ans d'expérience internationale dans le bâtiment, dont 10 ans en Allemagne, l'Achérois Mher Hakobyan a créé "Team Meka" en auto entreprise en juin 2019.

Info + 06 05 53 53 82 (arménien & russe) / 07 53 85 74 93 (français - allemand) / hakobyan-karen@hotmail.com

DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019

AVENANT N°8 DE TRANSFERT A LA CONCESSION D'AMENAGEMENT DE LA ZAC DE LA PETITE ARCHE

Le Conseil Municipal autorise la signature de l'avenant n°8 au traité de concession de la ZAC de la Petite Arche précisant les modalités du transfert de ladite ZAC à la CU GPSO.

Contre : 7

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES MODIFICATIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur la procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Saint-Germain-en-Laye. **Abstentions : 7**

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION "LA BOULE DU ROBINSON"

Le Conseil Municipal décide de verser exceptionnellement une subvention de 1400€ à l'association "La Boule du Robinson". **Vote à l'unanimité**

FIXATION DU MONTANT DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs d'occupation du domaine public communal. **Vote à l'unanimité**

RAPPORT ANNUEL 2018 DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE DE FRANCE RELATIF A LA QUALITE DE L'EAU POTABLE

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2018 de l'Agence Régionale de Santé Ile de France relatif à la qualité de l'eau potable.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DU PARC D'ACHERES OUEST PHASE I,

DANS LE CADRE DU PLAN VERT ILE DE FRANCE

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de 222 463 € à la Région Ile de France au titre du Plan Vert pour le projet d'aménagement du parc d'Achères Ouest phase I. **Vote à l'unanimité**

DEMANDE DE SUBVENTION FEDER POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DU PARC D'ACHERES OUEST PHASE

Le Conseil Municipal sollicite une subvention FEDER d'un montant de 482 300 euros pour le projet d'aménagement du Parc d'Achères Ouest phase I. **Vote à l'unanimité**

ACCUEIL DES CIRQUES - TARIFICATION POUR L'UTILISATION DE LA PLATEFORME

Le Conseil Municipal fixe les droits de place pour l'utilisation de la plateforme multifonctionnelle située rue des Vanneaux pour l'accueil des cirques à compter du 1^{er} octobre 2019. **Abstentions : 7**

SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE, AYANT POUR OBJET DES SERVICES D'ETUDES TECHNIQUES ET DIAGNOSTICS DES BÂTIMENTS

Le Conseil Municipal approuve l'attribution des différents lots de l'accord-cadre pour le groupement de commandes avec le CCAS aux opérateurs économiques suivants : Pli Choix de l'attributaire Lot 23 CETING – 62710 COURRIERES A 13 RISK CONTROL – 92300 LEVALLOIS-PERRET B 6 ADIAG – 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES C 20 COBAT-COPREV – 62710 COURRIERES D. **Vote à l'unanimité**

SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE, AYANT POUR OBJET DES SERVICES DE FABRICATION ET LIVRAISON DE REPAS ET

GOÛTERS EN LIAISON FROIDE POUR LES BESOINS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE DE LA VILLE ET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Conseil Municipal approuve l'attribution du marché dans le cadre de l'accord-cadre à bons de commande à la société SOGERES, 92 100 Boulogne-Billancourt (pli n°2) pour l'offre "variante bio". **Contre : 6, Abstention : 1**

SIGNATURE DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DE LA PRESTATION DE SERVICE ET SUPERVISION DU LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANT

Le Conseil Municipal autorise la signature avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines des conventions d'objectifs et de financement pour la prestation de service ainsi que pour la supervision du L.A.E.P. pour la période du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022. **Vote à l'unanimité**

AVENANT AU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT RELATIF AUX MULTI-ACCUEILS COLLECTIFS ET FAMILIAUX

Le Conseil Municipal approuve l'avenant au règlement de fonctionnement relatif aux multi-accueils collectifs et familiaux. **Contre : 7**

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AVEC DOMNIS PERMETTANT LA REORGANISATION ET L'AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DES VANNEAUX

Le Conseil Municipal autorise la signature de la convention de mise à disposition de locaux sis 2 et 4 allée des Vanneaux avec DOMNIS pour la réorganisation et l'agrandissement de la PMI. **Vote à l'unanimité**

Prochain conseil municipal : mercredi 13 novembre à 20 h 30, salle des Mariages - Mairie

Les séances du conseil municipal sont publiques. Pour connaître l'intégralité des délibérations et consulter le compte-rendu détaillé des séances :

www.mairie-acheres78.fr

UNIS POUR ACHÈRES

STOP AUX INCIVILITÉS

De nombreux achérois se plaignent de l'incivilité grandissante de certains de nos concitoyens. C'est une réalité qu'il faut combattre. Qu'il s'agisse de la vitesse excessive des véhicules, du dépôt sauvage de poubelles et d'encombrants ou bien encore des rassemblements bruyants à toute heure du jour et de la nuit, toutes les personnes qui déconsidèrent ainsi l'espace public nuisent à la qualité de notre cadre de vie.

Pourtant, des règles et réglementations existent. Il suffit qu'une minorité les ignorent pour que cela nuise au bien-être de la majorité. Alors oui, nous continuerons sans relâche à les expliquer et à les rappeler à l'ensemble des Achérois, avec toute la pédagogie et la fermeté que cette problématique exige.

Oui, les limitations de vitesse en ville s'imposent à tous et ne sont pas négociables. Il en va de la sécurité de l'ensemble des usagers de la route... Face à ces incivilités, la ville pourrait faire le choix d'augmenter le nombre de ralentisseurs de vitesse type dos d'âne. Mais ce serait au détriment de l'efficacité des services de secours et des transports publics. Les policiers municipaux doivent multiplier les contrôles radars, mais cela ne peut pas suffire.

Oui, les propriétaires d'animaux à quatre pattes sont responsables de ramasser les déjections déposées malencontreusement sur la voie publique.

Oui, il existe bel et bien un calendrier de collecte des ordures ménagères et des encombrants disponible en mairie ou sur le site internet de la ville. Hors de ces périodes de collecte, chacun d'entre nous est tenu de conserver ses déchets à son domicile ou de les amener à la déchèterie. Afin d'éliminer les encombrants sauvages, la Ville est régulièrement amenée à demander des passages supplémentaires d'un prestataire extérieur, au prix d'un coût supplémentaire pour la collectivité.

Oui, les occupants des lieux devront débarrasser le trottoir de la neige et du verglas devant leur habitation lorsque l'hiver sera à nouveau d'actualité.

Et toujours oui, il existe des horaires spécifiques à respecter pour effectuer les travaux de rénovation, de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage lorsqu'on est un particulier. Car laisser une "juste place" au repos dominical, n'est pas une simple expression...

Telles sont les règles de la collectivité et du bien vivre ensemble. Le respect de la loi et des autres est essentiel pour permettre à Achères de rester une ville où il fait bon vivre.

Civisme et civilité sont les deux mots clés pour garantir notre cadre de vie. Il en va donc de la responsabilité de chacun.

Nous comptons sur vous.

Majorité municipale

PLUS (RE)BELLE MA VILLE

«IL AIMAIT LA FRANCE MIEUX QUE D'AUTRES DEPUIS»

Nous n'avons pas oublié "le bruit et l'odeur", la réforme Juppé, les affaires troubles du RPR.

Alors, pourquoi avons-nous éprouvé une certaine tristesse à la mort de Jacques Chirac ? Ce président-là, de droite assurément, eut le courage de dire non à la guerre en Irak en se heurtant aux Américains, de dire la responsabilité des autorités françaises dans la déportation des juifs, de menacer de claquer la porte à Jérusalem en portant une voix singulière dans le conflit israélo-palestinien. Sa phrase «*la maison brûle...*» préfigurait une mise en garde à l'égard du réchauffement climatique. Il gardait une haute idée de la France et de son rôle, comme un héritage du gaullisme. Sa République n'était pas la nôtre sans doute, mais comment nier qu'elles ont souvent cheminé du même pas, contre l'extrême droite avec laquelle il n'a jamais accepté de pactiser.

Mais cet étrange attachement tient sans doute à son goût pour le contact avec les Français. Nous sommes quelques-uns à l'avoir rencontré lors de sa "garden-party" de 2000 où nous fûmes invités avec le Conseil Municipal des Jeunes. Et nous nous souvenons de sa sortie du palais de l'Élysées, où tel un demi de mêlée de Rugby, il fendit la foule des invités en serrant des mains à droite et à gauche. Il savait en jouer pour gagner, main à main, des voix à chaque élection. Mais il respectait chacun, pas du genre à étaler

sa morgue au fil des petites phrases ou de tweets. Les Guignols de l'info, pourtant sans indulgence, n'avaient pas su retenir d'en présenter une marionnette sympathique. Son impatience, ses grandes enjambées, ses bières et les têtes de veau gribiche, les échecs et les trahisons finalement surmontés, le pantalon ceinturé trop haut, son côté séducteur et le jardin secret de ses passions culturelles, son amitié pour le monde paysan... dessinaient un profil dans lequel se reconnaissent les Français.

La grande bourgeoisie, désormais, trouve mieux son compte dans un nouveau président arrogant qui vole au devant de ses appétits. Et la droite, qui reproche toujours à Chirac de n'avoir pas déchiré le contrat social, a perdu le petit peuple de droite qui faisait son assise.

La page est tournée. Elle avait plus de style...

Alain Outreman, Rachel Derouault, Pascal Fraudin, Martine Quillère, Jessica Dorlencourt, Pauline Mathey.

Retrouvez nous sur : <http://www.plusrebellemaville.fr>
ou <http://www.facebook.com/plusrebellemaville>

Le SIAAP, référence publique pour l'avenir de l'eau

Le SIAAP est le service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles.

Le SIAAP, avec ses 1773 agents, dépollue 7J/7, 24H/24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration.

siaap.fr

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

PRIME DE FIN D'ANNÉE 2019

DOSSIERS À CONSTITUER DU 4 AU 15 NOVEMBRE

Cette prime de fin d'année pour les enfants des demandeurs d'emploi s'adresse aux personnes correspondant aux critères suivants :

Famille ayant au moins un enfant de 0 à 15 ans **ET** Famille dont l'un des parents est inscrit à Pôle Emploi depuis au moins 4 mois ou bénéficiaire d'une formation rémunérée par Pôle Emploi **ET** Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 800 € **ET** Être achérois depuis plus de 3 mois.

Les dossiers sont à constituer au CCAS à l'Espace Familles du **lundi 4 novembre au vendredi 15 novembre**. Attention, les dossiers déposés dans la boîte aux lettres ou envoyés par courrier ne seront pas traités.

► PIÈCES PHOTOCOPIÉES À FOURNIR

• POUR TOUTES LES FAMILLES :

- justificatifs de ressources des 4 derniers mois* (salaire, indemnités journalières, indemnités chômage...)
- attestation "périodes indemnisées"* et avis de paiement et avis de situation
- attestation de la CAF*
- avis d'imposition ou de non-imposition 2019 sur les revenus 2018
- pour les familles monoparentales, un justificatif* de la pension alimentaire versée ou perçue ou une attestation de non-paiement*
- relevé d'identité bancaire* ou postal* correspondant au nom du demandeur ouvrant droit à cette prime.
- pièce d'identité ou titre de séjour en cours de validité.

• POUR LES NOUVELLES FAMILLES :

- livret de famille
- justificatif de domicile (dernière quittance de loyer, facture d'électricité...).

* Document obligatoire. Rappel : le CCAS ne se charge pas des photocopies ni des impressions d'attestations.

CALENDRIER

LA CHASSE EST OUVERTE...

Attention prudence ! Avec l'hiver arrive le temps des battues administratives en forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye. Par arrêté préfectoral, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées de 9h à 18h. Lors de ces journées, des panneaux "CHASSE EN COURS" sont disposés en périphérie du secteur concerné.

► Du 19 novembre 2019 au 4 février 2020

- > NOVEMBRE : mardis 19 et 26
- > DÉCEMBRE : mardis 3, 10 et 17
- > JANVIER : mardis 7, 14, 21 et 28
- > FÉVRIER : mardi 4



50 500

SOUSRIRES QUI RÉCONFORTENT ET AUTANT DE PARENTS AUPRÈS DE LEUR ENFANT HOSPITALISÉ DEPUIS 1991



Fondation Ronald McDonald
Sous l'égide de La Fondation de France

30 500 parents ont été accueillis dans les Maisons ou Parenthèses Ronald McDonald depuis 1991.

Votre restaurant d'Achères soutient les Maisons Ronald McDonald

MAGAZINE MUNICIPAL

"ACHÈRES AUJOURD'HUI" AU PLUS PRÈS DES ACHÉROIS



Distribué toutes les 6 semaines, le magazine "Achères Aujourd'hui" s'adresse avant tout aux résidents achérois en retraçant les moments forts et l'actualité de leur Ville. Livré directement dans les boîtes aux lettres, il est également disponible à la mairie ainsi que dans les kiosques des structures municipales. Tout comme les autres publications de la Ville ("Sortir à Achères", "incertain regard"...), il est accessible en ligne et téléchargeable sur le site de la mairie. Au cas où vous n'auriez pas

reçu votre magazine, n'hésitez pas à nous en informer : communication@mairie-acheres78.fr

SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL

TROC SOLIDAIRE

Le saviez-vous, la ville d'Achères possède un SEL. Un SEL - Système d'Échange Local - est un système non monétaire pour partager des savoir-faire ou des produits.

Afin de comptabiliser ces échanges, les utilisateurs se servent de leur propre monnaie : les graines. Cette monnaie se base sur le temps de service : 1 graine = 1 minute.

Enfin, que des avantages !

Les SEListes d'Achères peuvent échanger des services et produits aussi divers que variés. Ils peuvent par exemple donner des cours à un jeune membre en difficulté et qui n'a pas les moyens de rémunérer un professeur particulier, ou faire du bricolage, mais aussi par exemple s'occuper de la garde d'animaux pendant les vacances ou de l'arrosage des plantes. On peut parler de *coups de main* à la demande : une aide en informatique, en couture, une initiation à un art ou une langue... L'idée est que ces échanges se fassent sans argent, au sens de celui qui est officiellement en circulation dans la société. Le principe est que les personnes rendant service reçoivent un certain nombre de crédits qu'elles pourront ensuite



dépenser dans un service rendu par un autre membre et ainsi de suite. Confiance, autogestion et convivialité sont les maîtres mots du système d'échange local.

Info + Rendez-vous le 8 novembre à 19h, salle Bussières pour une réunion en toute convivialité

L'eau
en toute
confiance

SEFO
Groupe SPI environnement

28, quai de l'Ôise - BP 6 - 78570 ANDRESY
Tél. : 01 39 70 20 00
 Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr
 www.sefo-eau.com
 Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

- Production et Distribution d'Eau Potable
- Travaux d'Adduction en Eau Potable
- Branchement Eau et Assainissement
- Affermage de Réseau d'Assainissement
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité
- Électricité Industrielle, Automatisation et Télégestion
- **INTERVENTION 24/24H**
pour fuite sur réseau | 30 agents à votre service

ACTIVITÉS MUNICIPALES

QUOTIENT FAMILIAL 2020

Le calcul de quotient s'effectue chaque fin d'année pour toutes les familles dont les enfants fréquentent les activités municipales : restauration scolaire, accueil du matin et du soir, étude surveillée, accueil de loisirs, activités sportives et culturelles...



► **Une démarche simplifiée par correspondance**

Il suffit d'adresser à la mairie, au service de la régie centrale, par courrier ou par courriel (quotient@mairie-acheres78.fr) les copies ou les documents scannés suivants :

- Le formulaire de demande de calcul par correspondance du quotient familial 2020 dûment complété et signé (PDF)
- L'avis d'imposition ou de non-imposition 2019 de votre foyer
- L'attestation de paiement CAF datant de moins de 3 mois
- Si votre situation professionnelle et la composition de votre foyer ont changé depuis votre dernier calcul de quotient 2019, fournir l'ensemble des pièces justificatives selon votre cas (PDF).

ATTENTION : l'envoi des documents au format JPEG (correspondant aux photos de portables) ne sera pas pris en compte car les documents ne sont pas exploitables.

Vous avez jusqu'au 20 décembre 2019 pour faire calculer votre quotient familial.

Info + Mairie d'Achères - service Régie centrale - 25 rue du 8-Mai-1945 - 78260 Achères / quotient@mairie-acheres78.fr

► **Numéros utiles**

- Numéro d'urgence : 112
- Police / Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 683 208
- Infos escroqueries : 0 811 020 217 / www.internet-signalement.gouv
- **Téléphone portable perdu ou volé :**
- SFR : 1023
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

CARNET

BIENVENUE À :

Soulayman Dekkak ; Lilou Lacenne ; Nolan Ricard Legoullon ; Layana Boudissa ; Julia Miroux ; Zineb Bourfis ; Imran Farssi ; Dylan Toumert ; Jade Delenclos ; Alfred Cheeratha ; Jayana Deliga ; Ines Laaraj ; Manel Mendy ; Abderrahmen Zemoura ; Adam Chagraoui ; Luna Lecute Borges ; Samy Tabouch ; Noam Smaïli ; Mila S..

FÉLICITATIONS À :

Mélissa Dutheil & Vincent Pecqueur.

NOS PENSÉES ACCOMPAGNENT LES FAMILLES DE :

Christine Avezard née Kurtz ; Solange Debay née Maerten ; Manuel Correia Jorge ; Pierre Bourdeau ; Philippe Scusat ; Eric Guyomard ; Jacqueline Toulisse née André.

RECENSEMENT CITOYEN

AFFAIRES MILITAIRES



Nous vous rappelons que le recensement citoyen est obligatoire pour les jeunes filles et garçons âgés de 16 ans. Vous devez effectuer cette démarche dans les trois mois qui suivent le jour anniversaire de vos 16 ans. Vous devez vous présenter en mairie au service des Affaires générales muni(e) de votre carte nationale d'identité française et du livret de famille de vos parents.

Attention : La loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015 a modifié certaines dispositions du code du service national et notamment les règles par lesquelles les Français justifient de leur situation pour être autorisés à s'inscrire aux examens et concours. Désormais ils ne doivent plus justifier de leur situation vis-à-vis du recensement mais de leur participation à la journée défense et citoyenneté.

HORAIRES

► **HÔTEL DE VILLE - 6 rue Deschamps-Guérin**

Services : État-civil, Urbanisme-Habitat-Logement (UHL)*. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45. Samedi de 9h à 12h30. *Le service UHL est fermé le jeudi et le samedi.

► **ESPACE FAMILLES - 25 rue du 8-Mai-1945**

Services : Direction de l'Éducation, Direction Jeunesse et Sports, CCAS, Direction de l'action Sociale et de la Solidarité. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45.

RÉGIE CENTRALE - à l'Espace Familles

Ouverture tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45. Fermée le jeudi et le samedi.

ESTIMATION OFFERTE!

Ouverture de
votre nouvelle agence
immobilière **WEELODGE**
près de chez vous !



www.weelodge.fr



Achères

Nous disposons
d'un fichier commun de
**+ DE 1000 CLIENTS
ACQUÉREURS**
grâce à notre réseau
d'agences !



Rendez-nous visite en agence !



21 avenue de Stalingrad - 78260 ACHÈRES

 **01 86 37 00 00**

Votre réseau d'agences immobilières de proximité //

**Andrésy • Conflans-Ste-Honorine • Cormeilles-en-Parisis
Eragny-sur-Oise • Houilles • Jouy-le-Moutier • La Garenne Colombes
Ouverture janvier 2020 : Poissy et Triel-sur-Seine**